



**SOCOTEC**

Agence d'ANGERS  
122 Rue du Château d'Orgemont  
B.P. 50206  
49002 ANGERS Cedex 01  
Tél : 02 .41.68.67.00  
Fax : 02.41.68.67.49

## RAPPORT

# MESURE DE LA CONCENTRATION EN PLOMB DANS LES REVETEMENTS AVANT TRAVAUX

<b>Bien immobilier concerné</b>	Bâtiments V, V1, W et X Ancien site des allumettes 243 Avenue Jean Jaurès 49800 TRELAZE	N° dossier : AAK 2295
<b>Propriétaire</b>	S.A. HLM LE TOIT ANGEVIN 7 Rue de Beauval 49000 ANGERS	Référence du rapport : 215B0/08/4741
<b>Demandeur</b>	S.A. HLM LE TOIT ANGEVIN 7 Rue de Beauval 49000 ANGERS	Date de la visite : 4 septembre 2008
<b>Nature des travaux</b>	Démolition	

### CONCLUSION

**Le constat de risque n'a pas révélé la présence de revêtements contenant du plomb.**

*Le présent rapport comprend  
4 pages incluant : 1 fiche de résultats, 1 plan(s) de repérage des locaux  
en annexe le PV d'analyse d'échantillons de peinture éventuellement réalisés.*

Fait à ANGERS, le 10  
Septembre 2008

Auteur du constat : David CLAVREUL

Contrat d'assurance : n° 37503 519275087 chez AXA

Signature

## Sommaire

1 - INFORMATIONS GENERALES .....	2
2 – DEROULEMENT DE LA MISSION .....	2
3 - CHOIX DES EMPLACEMENTS A ANALYSER.....	3
4 – RESULTATS DES INTERVENTIONS .....	3

**1 - INFORMATIONS GENERALES**

Le présent rapport a été rédigé à la suite de la mission de **mesure de la concentration en plomb dans les revêtements préalablement à des travaux.**

*Cette mission est effectuée selon les termes du contrat relatif au dossier cité en référence et en particulier les conditions spéciales CS-PB-130. Le présent rapport de recherche de plomb est destiné à informer les constructeurs du niveau de concentration en plomb dans les revêtements, préalablement à des travaux, afin qu'ils puissent définir les dispositions de protection adaptées à mettre en place pour les travailleurs.*

Elle concerne le bâtiment défini dans la page 1 et décrit dans les fiches descriptives jointes. Elle est relative aux travaux énumérés au chapitre 1.2

## 1.1 Description précise de l'immeuble

Bâtiments concernés : V, V1, W et X

## 1.2 Renseignements sur les travaux envisagés

Nature des travaux : démolition

Documents examinés décrivant les travaux : Néant

Maître d'œuvre des travaux :

**2 – DÉROULEMENT DE LA MISSION**

L'intervention a comporté les prestations suivantes :

- Visite préliminaire pour recueil d'information sur les locaux faisant l'objet de travaux et examen des documents remis ,
- Inspection des locaux, pour détermination des éléments de construction concernés par les travaux dont le revêtement est susceptible de contenir du plomb (voir chapitre 3),
- Réalisation de mesures de la concentration en plomb par appareil à fluorescence X (type NITON XL300 de la Société FONDIS) n° 4333 D5-316, source de type cadmium 109 d'activité 10mCi changée le 16 juillet 2006
- Rédaction du présent rapport des annexes et croquis

Les éléments analysés dans le cadre de la présente mission sont les revêtements susceptibles de contenir du plomb formés d'un matériau mince recouvrant les éléments de construction : peinture, vernis, revêtements muraux comprenant une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, étanchéité des balcons. D'autres revêtements pouvant masquer le plomb sont également analysés ; toile de verre, moquette murale, revêtement plastique mural, tissu, crépi, papier peint.

2.1 Personnes présentes lors de la visite	
Nom : /	Qualité
2.2 Informations complémentaires sur la visite (locaux inaccessibles, ...)	
Néant	

### 3 - CHOIX DES EMPLACEMENTS A ANALYSER

Les composants ont été analysés aux emplacements définis de la manière suivante :

- Echantillonnage conforme à l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au constat des risques d'exposition au plomb**, en particulier son protocole de réalisation du constat.
- Echantillonnage spécifique** selon modalités ci-après :

Étage : .....

Locaux par étage : .....

Dans les locaux précédents, les mesures de concentration en plomb ont été effectuées sur les composants de la construction cochés :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Paroi murale (mur, cloison ou gaine) | <input type="checkbox"/> Volet extérieur |
| <input type="checkbox"/> Plinthe                              | <input type="checkbox"/> Garde corps     |
| <input type="checkbox"/> Porte et huisserie                   | <input type="checkbox"/> Plafond         |
| <input type="checkbox"/> Menuiserie extérieure                | <input type="checkbox"/>                 |

*Sauf disposition particulière, chaque composant a fait l'objet d'une seule mesure.*

### 4 – RÉSULTATS DES INTERVENTIONS

Les constats et mesures effectués conduisent aux résultats présentés dans les fiches annexes (fiche immeuble, et fiche local).

Les dispositions à mettre en œuvre par les entreprises, pour la protection des travailleurs vis à vis du risque du au plomb pour la santé lors des travaux, sont à établir en fonction d'une part de la concentration en plomb mesurée dans les revêtements et d'autre part de la nature des opérations effectuées sur les revêtements contenant du plomb (ponçage, décapage thermique ou chimique, grattage, etc... ).



Site: ancien site des allumettes - trélazé

Date: 4 septembre 2008

No	Etg	Cote	Piece	Source	Sub	Det	Result	Pbc
1			Shutter C				...	NA
2			VERIF ETAL				NEG	0.01
bâtiment X :								
3	RDC	A1	PIECE1	MUR	BOIS		NEG	0.03
4	RDC	B1	PIECE1	MUR	BOIS		NEG	0.00
5	RDC	C1	PIECE1	MUR	BOIS		NEG	0.01
6	RDC	D1	PIECE1	MUR	BOIS		NEG	0.00
7	RDC	D1	PIECE1	FENETRE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.06
8	RDC	D1	PIECE1	FENETRE	BOIS	DORMANT INTERIEUR	NEG	0.00
9	RDC	A1	PIECE1	PORTE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.04
10	RDC	A1	PIECE1	PORTE	BOIS	OUVRANT EXTERIEUR	NEG	0.00
11	RDC	A1	PIECE1	PORTE	BOIS	DORMANT	NEG	0.02
12	RDC	A1	PIECE1	PORTE	BETON	EMBRASURE	NEG	0.01
bâtiment V1 :								
13	RDC	A1	PIECE2	MUR	BETON		NEG	0.00
14	RDC	B1	PIECE2	MUR	BETON		NEG	0.00
15	RDC	C1	PIECE2	MUR	BETON		NEG	0.04
16	RDC	D1	PIECE2	MUR	BETON		NEG	0.00
17	RDC	D1	PIECE2	VOLET.EXT	BOIS		NEG	0.00
18	RDC	D1	PIECE2	FENETRE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.01
19	RDC	D1	PIECE2	FENETRE	BOIS	OUVRANT EXTERIEUR	NEG	0.01
20	RDC	D1	PIECE2	FENETRE	BOIS	DORMANT INTERIEUR	NEG	0.04
21	RDC	D1	PIECE2	FENETRE	BOIS	DORMANT EXTERIEUR	NEG	0.00
22	RDC	A1	PIECE2	PORTE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.05
23	RDC	A1	PIECE2	PORTE	BOIS	OUVRANT EXTERIEUR	NEG	0.03
24	RDC	A1	PIECE2	PORTE	BOIS	DORMANT	NEG	0.03
25	RDC	C1	PIECE2	PORTE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.01
26	RDC	C1	PIECE2	PORTE	BOIS	OUVRANT EXTERIEUR	NEG	0.11
27	RDC	C1	PIECE2	PORTE	BOIS	DORMANT	NEG	0.21
28	RDC	A1	PIECE3	MUR	BETON		NEG	0.01
29	RDC	B1	PIECE3	MUR	BETON		NEG	0.21
30	RDC	C1	PIECE3	MUR	BETON		NEG	0.01
31	RDC	D1	PIECE3	MUR	BETON		NEG	0.01
32	RDC	C1	PIECE3	FENETRE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.01
33	RDC	C1	PIECE3	FENETRE	BOIS	DORMANT INTERIEUR	NEG	0.01
34	RDC	D1	PIECE3	PORTE	BOIS	DORMANT INTERIEUR	NEG	0.04
35	RDC	D1	PIECE3	PORTE	BOIS	OUVRANT INTERIEUR	NEG	0.00
36	RDC	A1	PIECE3	PORTE	BOIS	DORMANT INTERIEUR	NEG	0.05
bâtiment V :								
37	RDC	A1	PIECE4	MUR	BETON		NEG	0.07
38	RDC	B1	PIECE4	MUR	BETON		NEG	0.04
39	RDC	C1	PIECE4	MUR	BETON		NEG	0.27
40	RDC	D1	PIECE4	MUR	BETON		NEG	0.17
41	RDC	A1	PIECE4	PORTE	BETON	EMBRASURE	NEG	0.09